



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par la présente donné par la soussignée, greffière adjointe, que lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal qui aura lieu à 18h30 le mardi 7 juin 2022 au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal prendra en considération la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante et entendra toute personne intéressée relativement à ladite demande.

108, CHEMIN PETIT SAINT-RÉGIS NORD – LOT 2 870 664 DU CADASTRE DU QUÉBEC – ZONE H-235 DÉLIMITÉE AU PLAN DE ZONAGE DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1528-17

Demande d'usage conditionnel numéro 2022-00036 conformément aux dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 1534-17. La demande est présentée par madame Natasha Bouchard.

Nature et effet de la demande d'usage conditionnel demandée

La requérante présente une demande d'usage conditionnel afin de transformer le garage attenant de la propriété située au 108, chemin du Petit Saint-Régis Nord de manière à y aménager un logement additionnel.

La demande, si elle est accordée, aura pour effet de permettre que le garage attenant soit transformé en logement additionnel d'une superficie de plancher approximative de 84,19 mètres carrés, et ce, pour toute la durée de son existence.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 20 mai 2022.

Me Geneviève Noël
Greffière adjointe